

Billet du jour!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mettre sur pied 20,000 hommes en 24 heures. «Quand j'aurai vu, disait-il, un régiment se rassembler le matin et partir l'après-midi, je me laisserai convaincre. Jusqu'à ce moment-là, je resterai persuadé que c'est impossible.»

Posté près de la place d'armes de Morges, avant 9 heures, l'officier américain a vu la foule des soldats arriver de tous côtés, à pied et à cheval. A 9 h. 10, le 1er régiment de cavalerie, en selle, répondait à l'appel. A 14 h. 30, ce régiment au complet, trompettes sonnantes et étendard déployé, suivi de toutes ses voitures défilait dans les rues de Morges pour se rendre à Oron. «C'est un résultat magnifique, nous a déclaré alors notre camarade américain, maintenant j'ai vu et je crois ; mais j'affirme que c'est un record qui n'est possible dans aucune autre armée.» Et il louait sans réserves le bon état des chevaux et du matériel, le sérieux et la tranquillité des hommes.

Il est dangereux de se faire des illusions. L'exagération des éloges est nuisible au progrès, aussi bien que la critique stérile, dans tous les domaines. Il est, cependant, nécessaire de savoir reconnaître publiquement ce qui est bien. C'est indispensable au bon esprit de l'armée ; la confiance de la nation en dépend.

Il ne faut user de la critique qu'avec une extrême circonspection, car les ennemis de l'armée s'en emparent et la dénaturent pour leur œuvre détestable. La presse socialiste et les orateurs d'extrême-gauche ont trouvé moyen, par exemple, de citer quelques phrases sévères du colonel-divisionnaire Sonderegger, extraites d'un rapport de 1915, pour prouver l'insuffisance de nos moyens et conclure à la suppression de l'armée. Les jongleries de politiciens peu scrupuleux ou parfaitement ignorants des questions militaires sont un des trucs favoris des semeurs de haine, pour tromper l'opinion.

D'autre part, il faut se garder de prendre au sérieux tous les compliments des officiers étrangers et ne pas confondre les formules de politesse avec l'expression d'un sentiment sincère. Les critiques et les jugements les moins favorables ne sont connus que des gouvernements auxquels sont adressés les rapports confidentiels.

Il y a, pourtant, des éloges et des exclamations spontanées qui ne trompent pas, qui ne sont pas destinés à l'officialité ou au public. Conversations entre camarades de différentes armées, dont la franchise militaire exclut tout équivoque. L'étonnement des officiers d'autres armées en présence des résultats que nous obtenons en si peu de temps, est un témoignage absolument probant. Tous ceux d'entre nous qui ont assisté, à l'étranger, à l'entrée en service de réservistes, reconnaîtront la supériorité incontestable de l'éducation militaire de nos militaires. La comparaison est en leur faveur, sous tous les rapports.

* * *

Puisqu'il faut sans cesse lutter contre le pessimisme et l'esprit de déniement systématique, où il soit permis de citer encore quelques jugements de grands chefs étrangers, depuis la guerre mondiale.

Le général Wevgand à qui un correspondant de la «Nouvelle Gazette de Zurich» demandait l'opinion du maréchal Foch sur l'armée suisse, l'année dernière, a répondu : «Je puis vous dire sans trahir un secret, que le maréchal appréciait hautement la décision de la Suisse de défendre sa neutralité, et était certain des qualités combatives de votre armée.»

Le général Sikorski, ancien ministre polonais de la guerre, a écrit en 1929, dans le «Courrier de Varsovie», une série d'articles sur notre armée. Il constate que si la Suisse a été épargnée par la guerre mondiale, elle le

doit à son armée, aucun des belligérants n'ayant éprouvé la moindre envie de se mettre les Suisses à dos. «L'armée suisse, dit-il, est excellemment équipée et peut soutenir la comparaison avantageusement avec les meilleures armées du monde.»

Après les manœuvres de 1926, le colonel allemand Immanuel a donné ses impressions dans le «Mercure de Souabe». «La Suisse continue à tenir les devoirs militaires pour des obligations d'honneur. Elle se tient prête à défendre par la force son territoire, malgré la garantie des traités. Le rendement de son armée est porté au plus haut degré, malgré la courte durée du service. Cette armée est parfaitement suffisante et donne au pays le sentiment de sa puissance défensive.»

Le maréchal Cadorna, au Sénat italien en avril 1925, a fait l'éloge de l'armée suisse «qui puise sa force dans une vigoureuse discipline nationale». Il a donné en exemple «ce petit peuple, si fier, qui ne renonce à aucun sacrifice pour sauvegarder son indépendance.»

Ces appréciations ne sont pas que des formules de politesse. Elles peuvent nous encourager à faire toujours mieux, sans tirer vanité de ces éloges répétés, mais en cherchant, en toute conscience, de tout notre cœur, de toutes nos forces à éloigner la guerre de notre pays. C'est le but de notre armée; il n'est pas de plus simple, ni de plus noble.

Parmi les principaux artisans des progrès de notre défense nationale, il ne faut pas oublier le corps des instructeurs. Quand on s'étonne des résultats obtenus et qu'on cherche à les expliquer, on est loyalement obligé de s'incliner devant leur mérite. Ce sont eux que le règlement charge de maintenir la tradition militaire. C'est par leur travail acharné, souvent ingrat, que ces hommes désintéressés, officiers et sous-officiers, ont fait pénétrer dans tous les rangs de l'armée, le sentiment du devoir. Ils sont la cheville ouvrière de l'instruction des recrues et des cadres. Le général Sikorski leur rend un hommage mérité : «Un corps d'officiers instructeurs remarquablement formés, contribue dans une large mesure à obtenir le résultat voulu par le peuple.»

Sachons rendre justice à ces bons serviteurs de l'armée suisse.

V.

Billet du jour!

Les 9 et 10 mai prochains, nous nous rendrons donc tous à Neuchâtel pour assister à l'assemblée des Délégués de 1931 !

C'est avec joie que les camarades d'outre-Sarine iront dans la jolie ville au pied du Chaumont; mais les Welches ne seront pas moins satisfaits ! C'est que pour eux, Neuchâtel, c'est Colombier ! Et Colombier évoque tant de souvenirs !

Dans l'antique château que les siècles n'ont pu démolir, combien de jeunes gens sont venus «faire» leur école de recrues; puis, si l'amour de la patrie . . . et du galon les a saisis: ils sont revenus passer quelques semaines dans une école de sous-officiers puis dans une seconde école de recrues pour «avoir les galons». Pour suivant leur carrière militaire, peut-être ont-ils fait leurs études à une école d'aspirants, en perspective d'une troisième école de recrues comme lieutenant! . . .

Ce qui représente un nombre respectable de jours de service, un nombre non moins respectable de dianes anticipées, des déjeuners écourtés, des courses folles dans la nuit, de multiples avants-postes sur le viaduc de Boudry, des bonds de tirailleurs sous le soleil ardent de Planeyse, de longues et poétiques sta-

tions pour le tir dans les bois de Bôle . . . Mais ce qui représente aussi d'admirable promenades durant les brèves heures de la déconsignation, le soir, au bord du lac bleu, sous les arbres dorés de l'automne; des réunions amicales quoique bruyantes dans les «pintes» du village; des expéditions sensationnelles à Cortaillod pour y goûter les meilleurs crûs, de ces vins presque blancs, avec une étoile pétillante à la surface du verre, que l'on boit sans y penser mais qui sont pleins de chansons . . . et de sommeil ! Ce qui représente encore tant d'agapes à Auvernier pour y manger les fameuses bondelles, apportées de dix façons différentes !

Colombier, c'est le réveil glacé du matin; la toilette rapide dans les grands bassins de la cour du château-caserne. C'est la diane en musique du dimanche. Ce sont les départs joyeux pour les grands-congés et . . . les retours un peu mélancoliques du dimanche soir car on s'attend à une alarme pendant la nuit alors qu'on aimerait tant se reposer ! Ce sont les attaques dans les forêts du Jura poétique; les grimpées essoufflantes à la Tourne; les manœuvres poursuivies jusqu'à la Brévine au climat rude ou jusqu'à Feutreule d'où la vue sur le Val de Travers est admirable ! C'est la halte à Champ-du-Moulin aux truites renommées; ce sont les escapades du samedi soir à la Tchau où des jolies filles nous attendent . . . c'est, pourquoi ne pas le dire, c'est toute notre jeunesse ardente et saine !

Des visages passent devant nos yeux, qui s'évoquent, estompés par les ans . . . On revoit le colonel Schultess, au binocle en bataille, le major Apotheloz à la voix spirituelle et tonitruante, le capitaine Bourquenez, toujours flegmatique, le sympathique colonel Monnier, . . . tant d'autres encore qui ne sont plus et tant d'autres aussi qui vivent toujours et se souviennent avec émotion !

La petite église se remplit toujours le dimanche de la foule des recrues bronzées et fières: on a réparé la caserne et le vieux château connaît le confort moderne. Les ans sont passés ! D'autres instructeurs enseignent les futurs sous-offs; mais l'esprit reste toujours le même ! Sur Planeyse, le soleil luit, splendide, et les pensionnats de jeunes filles regardent toujours aussi passer avec bienveillance les sections qui rentrent au village.

C'est pour revoir toutes ces choses très douces du passé que les Welches iront à Neuchâtel et à Colombier en mai prochain.

Et devant leurs souvenirs, ils resteront peut-être un peu songeurs; heureux quand même d'avoir servi le pays dans cette belle contrée. Et ils désireront sûrement que leurs fils connaissent aussi les joies de leur père !

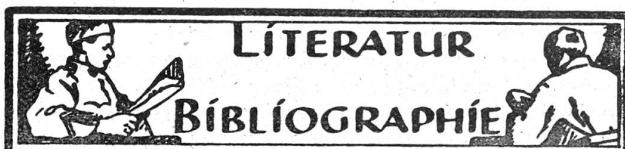
D.

Turnerischer Vorunterrichtskurs 1931.

(Mitg.) Der diesjährige Winter hat unserer sportfreudigen Jungmannschaft, wenn auch etwas spät, noch eine reichliche Schneedecke beschert, auf der sie sich in diesen Wochen in ergiebigem Masse tummeln konnte. Aber nur noch kurze Zeit, denn bald wird die wärmende Märzensonne dem weissen Erdenkleide den Garaus machen und grünend spriessende Fluren wieder an dessen Stelle setzen. Vorbei ist es wieder einmal mit der stiebenden Fahrt in wohliger Hintersonne und mit leichter Wehmut werden Ski und Stöcke wohlverwahrt. An so manchen unserer Jünglinge tritt nun der Gedanke: was tue ich jetzt in meinen freien Stunden? Da kommt ihm in diesen Tagen die Institution des Turnerischen Vorunterrichts wie gewünscht zu Hilfe, worin der Jüngling seine körperliche Betätigung erneut fortführen kann. Hier bietet sich ihm aufs beste Gelegenheit, gemeinsam mit gleichaltrigen Kameraden, unter kundiger Leitung und Führung, während etwa 4 Monaten allwöchentlich regelmäßig einige Stunden gute Körper-

ausbildung zu pflegen. Seit 20 Jahren hat sich der turnerische Vorunterricht als das bewährteste Glied in der staatlichen Fürsorge für die körperliche Erziehung unserer schweiz. Jungmannschaft erwiesen. Hier holt sich der junge Mann vom 15. bis 20. Altersjahr eine reichhaltige und kräftige Körperfrost, wie Marschieren, Laufen, Springen, Freiübungen, Heben und Stossen, Klettern, Geländeübungen, Gruppenwettkämpfe und Spiele. Und dabei ist der Kurs vollkommen unentgeltlich, die erfolgte Anmeldung zur Teilnahme hiefür verpflichtet lediglich zu regelmässigem Uebungsbesuch und — wie es einem jungen Manne geziemt — zum Durchhalten bis zum Schlusse des Kurses. Die Uebungen werden ihrer gesundheitlichen Wirkungen wegen, wenn immer möglich, im Freien durchgeführt und so wird in deren Ansetzung auf berufliche und religiöse Verpflichtungen der Teilnehmer tunlichts Rücksicht genommen. Ein Ausmarsch, zu welchem die einzelnen Sektionen kreisweise gesammelt werden, bringt die Jünglinge im Frühjahr an mehr oder weniger entfernte Punkte unseres Landes. Die während des Kurses erworbenen Leistungen werden gemessen und in einem besonderen Ausweis, der als Bescheinigung für den Kursbesuch gilt, nebst einigen Körpermassen eingetragen. Und da bekanntlich mit diesem Jahre an den Rekrutierungen die spezielle Turnprüfung wiederum eingeführt wird, so bildet die Teilnahme am Kurse wohl die beste Vorbereitung hiezu. Um zudem die Kursteilnehmer gegen die wirtschaftlichen Folgen von Unfällen, die sich an den Uebungsstunden, am Ausmarsch oder an der Schlussprüfung ereignen könnten, zu schützen, so sind dieselben ohne irgendwelche Prämienauflage versichert.

So sollte es sich denn keiner unserer Schweizer Jünglinge die günstige Gelegenheit entgehen lassen, hier mitzutun, um gerade in den Jahren des grössten Wachstums seine Kräfte zu stärken und dadurch in gesunder Konstitution ins Mannesalter hinübertreten zu können. In Stadt und Land, an jedem Ort, ist hiezu Gelegenheit geboten. Beachtet daher in diesen Tagen die in den Zeitungen erscheinenden Inserate und die allerorts angebrachten Plakate, die über Ort und Zeit der Kursanmeldung näheren Aufschluss geben. Sie sollen Euch in Massen dem turnerischen Vorunterrichte zuführen!



Handbuch für Schweizerische Unteroffiziere und Soldaten. —

Von Feldweibel J. Amez-Droz. 2. Auflage 1930. Verlag der Buchdruckerei Winterthur A.-G. Preis Fr. 2.50.

Der Hauptvorzug dieser handlichen, inhaltsreichen Schrift, die nun schon in zweiter Auflage erscheint, liegt in Folgendem: Sie enthält kaum etwas, das schon in anderen Reglementen, die dem Unteroffizier dienstlich verabfolgt werden, enthalten wäre; sie vermeidet also glücklich jede lästige Doppelspurigkeit. Vielmehr stellt das Handbuch gerade eine notwendige Ergänzung für den Unteroffizier jeder Waffengattung dar. Andererseits ist es keineswegs etwa nur auf den Unteroffizier zugeschnitten, sondern enthält viel Wissenswertes für jeden Wehrpflichtigen überhaupt. Es sind Dinge, die man nicht auswendig wissen muss, die man aber gerne hie und da nachsieht. Wer dies Büchlein aber nicht zur Hand hat, wird — wenn überhaupt — nur mühsam die gewünschte Auskunft finden, weil die verschiedenen Bestimmungen in allen möglichen Gesetzen etc. verstreut sind.

Nach einigen kurzen Daten über die Geographie und aus der Geschichte unseres Landes und nach einer Skizzierung der Bundesverwaltung und der Bedeutung des Staates als solchen folgt das Kapitel über das Militärwesen. Es enthält alles, was der Wehrpflichtige — leiste er Dienst oder sei er ersatzpflichtig — wissen will. Hier nenne ich nur: Wehrpflicht, Rekrutierung, Aufgebote, Urlaub, Militärsteuer, Ausrüstung und Bewaffnung, Inspektionen, Truppen- und Gradabzeichen (Tafel) und vieles andere mehr. Das II., ausführlichste, Kapitel behandelt die Organisation des Heeres, seine «Klassen», die Trup-

Adress-Aenderungen sind unter Beilage von 30 Rp. in Briefmarken und Angabe der alten Adresse an die Administration zu richten.